

03.02.2010 - 09:00 Uhr

## Philippe Signer quitte Helsana

Zurich (ots) -

Philippe Signer, vice-président de la Direction d'entreprise et responsable du domaine Clientèle privée au sein du Groupe Helsana, s'apprête à quitter l'entreprise.

Candidat à la succession de Manfred Manser, Président de la Direction d'entreprise, Philippe Signer n'avait pas été retenu fin novembre 2009 par le Conseil d'administration, qui lui avait préféré Daniel H. Schmutz, CFO.

Après neuf années d'appartenance à l'entreprise, Philippe Signer souhaite désormais réorienter sa carrière vers un horizon autre que celui du Groupe Helsana. Philippe Signer avait rejoint le Groupe Helsana en 2001 en tant que CFO. Depuis 2005, il était responsable du domaine Clientèle privée.

Eugen David, Président du Conseil d'administration: «Nous remercions Philippe Signer pour le travail accompli. Sous sa direction en tant que chef des finances, l'entreprise s'était vite remise de son exercice négatif en 2001. En tant que responsable du domaine Clientèle privée, il a contribué dans une large mesure à la consolidation de notre position sur le marché dans l'assurance de base et l'assurance complémentaire ainsi qu'à la professionnalisation du traitement des prestations et du contrôle des factures. Nous souhaitons à Philippe Signer plein succès pour l'avenir.»

Le Groupe Helsana

Le Groupe Helsana est le leader suisse de l'assurance de personnes. Il épaula les clientèles privée et entreprises en matière de santé et de prévoyance, ainsi qu'en cas de maladie et d'accident. Avec des recettes de primes de 5,5 milliards de francs, le Groupe Helsana occupe une position de tête sur le marché suisse de l'assurance. Présent sur l'ensemble du territoire, il emploie plus de 3000 collaborateurs répartis sur 70 sites. Le Groupe Helsana est une société anonyme non cotée en bourse, organisée sous forme de holding. Font partie du Groupe Helsana les assureurs-maladie Helsana, Progrès, sansan, avanex, aerosana et maxi.ch. Plus de détails sur: [www.helsana.ch](http://www.helsana.ch)

Dans le segment de la clientèle privée, le Groupe Helsana protège près de 2 millions de personnes en Suisse contre les conséquences financières de la maladie, de l'accident, de la maternité et de la vieillesse. Dans le segment de la clientèle entreprises, où l'entreprise n'agit que sous la seule marque Helsana, le Groupe Helsana assure 57'000 entreprises et associations (pour plus de 700'000 assurés) contre les conséquences économiques de l'incapacité de travail des employés par suite de maladie ou d'accident. Des prestations liées à la gestion de la santé en entreprise viennent compléter l'offre d'Helsana.

Ce communiqué de presse se trouve également dans le Coin médias sur: [www.helsana.ch/media](http://www.helsana.ch/media)

Contact:

Groupe Helsana  
Service médias  
Tél.: +41/43/340'12'12

Fax: +41/43/340'02'10  
E-Mail: [media.relations@helsana.ch](mailto:media.relations@helsana.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004725/100597545> abgerufen werden.